



**AVIS PUBLIC  
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR :**

**LE PROJET DE RÈGLEMENT 601-42 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 601 AFIN D'ENCADRER LES UNITÉS D'HABITATION ACCESSOIRES (DENSIFICATION DOUCE)**

Ce projet de règlement vise à :

- Assouplir les règles s'appliquant aux zones résidentielles pour y autoriser l'ajout de logements accessoires et la construction mitoyenne
- Favoriser la densification douce et l'optimisation de l'occupation du sol
- Permettre les logements accessoires détachés sur un terrain occupé par un bâtiment principal, à certaines conditions

Cet avis public est donné en vertu de l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

1. Le conseil municipal, lors du 8 octobre 2024, a adopté le projet de règlement 601-42.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 22 octobre 2024 à 19h00**, à la salle Athanase-David (église), au 2490, rue de l'Église à Val-David.
3. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou toute autre personne qu'elle désignera expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Le projet de règlement contient des dispositions visant l'ensemble du territoire de la Municipalité.
5. Le projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
6. Le projet de règlement peut être consulté sur le site web de la Municipalité à l'adresse <https://www.valdavid.com/publications/> dans la section *Règlements d'urbanisme*. Des copies sont également disponibles à la mairie aux heures normales de bureau, au 2579, rue de l'Église.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 11 octobre 2024

(Signé Carl Lebel)

---

Carl Lebel  
Greffier-trésorier adjoint